

	Commune de Mont-Saint-Guibert Questionnaire – Nature à destination des listes électorales dans le cadre des élections d’octobre 2018
--	---

A RENVoyer COMPLÉTÉ ET AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 PAR EMAIL À HYPERLINK "mailto:BW@natagora.be" BW@natagora.be

Liste électorale : MSG proche de vous

Adresse email : msgprochedevous@gmail.com

Nos questions

Questions générales

Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

- La mise en place accélérée du plan 0 phyto et maya
- Mise en place d’une politique incitant les agriculteurs à adopter des méthodes agro-environnementales aux travers de rencontres et journées de travail entre agriculteurs, avec l’intervention d’experts.
- Nous souhaitons inscrire notre commune comme pilote pour la gestion de ses déchets. Des initiatives visant à inciter nos concitoyens à réduire leurs déchets seront implémentées. Les sacs PMC ainsi que les sacs destinés aux déchets organiques seront proposés gratuitement. La promotion des compostages collectifs et du zéro déchet complètent ces mesures.
- Nous souhaitons améliorer la collecte et la valorisation de nos déchets, notamment par l’utilisation d’une unité de biométhanisation et la réalisation de compost de qualité.

Êtes-vous prêts à soutenir le lancement d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ?

Oui, ce PCDN correspond à l’investissement dans la préservation de la nature que nous souhaitons mettre en place. De plus, nous favoriserons l’implication des citoyens et des agriculteurs.

Envisagez-vous de favoriser la protection et la restauration du maillage écologique comme par exemple la plantation de haies vives au sein des zones rurales de l’entité ?

Oui c’est une des mesures de notre programme, nous faciliterons la mise en place et l’entretien de haies plantées par nos agriculteurs et particuliers (achat groupé de matériel d’entretien : lamier d’élagage) et en créant des espaces naturels de rencontre à mobilité douce pour les citoyens de nos trois entités.

Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et des espaces communaux ? Si tel est déjà le cas, comptez-vous élargir son application ainsi que ses meilleures pratiques (dates plus tardives, exportation de la fauche...) ?

Oui, il existe déjà des bandes de fauchage tardif. Cependant, il est nécessaire d'avoir une politique sur l'ensemble du territoire communal pour favoriser le maillage écologique.

Aménagement du territoire

Dans le cadre du nouveau Code de Développement Territorial, les communes ont la possibilité d'établir un schéma de développement communal pour l'ensemble de son territoire et un ou des schémas d'orientation locale pour des parties de son territoire. Êtes-vous prêts à élaborer de tels outils sur votre commune qui intégrera une " carte du réseau écologique " (sites de haute valeur biologique et liaisons écologiques entre ces sites) ?

Oui avec le soutien des institutions compétentes et avec la mise en place d'un groupe de travail.

Êtes-vous prêts, ensuite, à faire de cette carte du réseau écologique une référence dans l'analyse des futurs projets de développement territorial sur le territoire communal ?

Oui il est nécessaire d'inscrire notre démarche environnementale dans un cadre qui définira des lignes de conduite pour le futur.

Soutenez-vous la demande de révision du plan de secteur visant le site de la sablière et prévoyant d'affecter 20 ha de l'ancienne exploitation en zone naturelle ?

Sur le principe nous y sommes favorables, mais nous souhaitons aussi profiter de notre situation géographique et des opportunités que le centre de déchets nous offrent pour développer une unité de biométhanisation et une meilleure valorisation des déchets produits. Il faudra harmoniser ces deux projets qui visent à préserver l'environnement.

La préservation de la biodiversité

En ce sens, seriez-vous prêts à adapter le guide communal d'urbanisme pour favoriser le maintien de haies vives indigènes (période de taille, etc.) ?

Oui, il faudra en tenir compte. Un avis sera remis par le groupe de travail mis en place.
(Charles VDD)

Pourriez-vous identifier les zones humides qui jouent le rôle de bassins d'orage naturels et zones refuges pour la biodiversité afin de les intégrer à la carte du réseau écologique du schéma de développement communal ou du schéma d'orientation local ?

Oui, au sein de notre groupe de travail, il sera essentiel de réfléchir au ruissellement des eaux à Mont-Saint-Guibert et Héவில். Il faudra identifier, adapter et créer des bassins d'orage pour éviter les effets néfastes des inondations et augmenter les refuges pour la biodiversité.

Soutiendrez-vous la création ou l'agrandissement de réserves naturelles sur le territoire communal ?

Oui il s'agit d'une de nos propositions pour réduire la pression immobilière de notre commune et augmenter les coins de nature. (Charles VDD)

Chasse

En qualité de gestionnaire de la commune/ville, seriez-vous prêts à intégrer dans les cahiers de charge d'octroi des territoires de chasse " l'interdiction du nourrissage du gibier " sur le territoire concerné ? ([HYPERLINK "https://www.natagora.be/position-sur-la-chasse"](https://www.natagora.be/position-sur-la-chasse) \n _blank [consulter la position de Natagora sur le sujet](#))

Oui, bien que Mont-Saint-Guibert ne soit pas une zone connaissant une forte activité de chasse. Le nourrissage devient inutile si le maillage écologique et des lieux de refuge de la biodiversité sont mis en place.

De même, dans ces cahiers, seriez-vous prêts à conditionner l'autorisation " des lâchers massifs de petits gibiers tels que faisans, canards et autres espèces chassables " que dans le cadre de l'élaboration de projets de repeuplements d'espèces indigènes (au sens de la loi sur la conservation de la nature) combinés à des efforts d'amélioration de leur biotope ? Idéalement, ces projets devraient être menés à l'échelle du territoire couvert par un ou plusieurs conseils cynégétiques.

Oui, voire même à l'interdire, s'il n'y a pas de nécessité environnementale.

Urbanisme

Etes-vous disposés à intégrer des aménagements en faveur de la biodiversité (aménagements pour chauves-souris, nichoirs pour hirondelles, martinets, ...) dans tout projet de rénovation de bâtiments communaux et comptez-vous inciter les citoyens de la commune à en faire autant ?

Oui, ces aménagements seront pris en compte lors de la rénovation des bâtiments communaux ; pour les citoyens, nous continuerons les activités informatives de sensibilisation.

Etes-vous favorables à l'utilisation d'un système d'éclairage « intelligent » (lié à la détection de mouvements), notamment dans le cadre de la finalisation de la coulée verte ?

Oui mais nous ne connaissons pas les engagements qui ont été pris par les anciens décideurs politiques. Nous pourrions ajouter ces préoccupations environnementales aux projets en cours et à venir.